Image not found or type unknown

Achat bien en indivision

Par **Sulli**, le **03/01/2019** à **12:30**

Bonjour, le bien que je souhaite acheter est actuellement en indivision a 50/50 entre deux frères.L'un des deux est prêt à me vendre sa part mais l'autre n'est apparemment pas certain de vouloir vendre. Dans le cas où je rachèterai la part d'un des deux qui est donc de 50% , quels sont mes possibilités de pouvoir acquérir l'autre moitié ? Y a-t-il des procédures qui me permettraient d'obtenir la vente et acquerir le bien a 100%? Et si oui lesquelles ?Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés